Nations Unies S/2015/787



Distr. générale 14 octobre 2015 Français Original : anglais

Lettre datée du 8 octobre 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2237 (2015) du Conseil de sécurité, adoptée le 2 septembre 2015, par laquelle le Conseil a décidé de proroger de 10 mois le mandat du Groupe d'experts sur le Libéria.

Je vous informe qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria, j'ai nommé l'expert suivant :

Lansana Gberie (Canada)

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) BAN Ki-moon

